



20120010

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2012

Le quatre octobre deux mil douze, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le vingt-huit septembre deux mil douze, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Roger PERRIN, Maire.

Etaient présents : Roger PERRIN, Monique MIOT, Armelle FAZILLEAU, Jacky DESNOUE, Marie-Christine FREGIS, Christine GOUBEAU, Paul MOREAU, Benoît PIRON, Damien PARNAUDEAU, Jean-Luc GUINARD, Anthony PEIGNON, Patrick CLISSON, Marie-France TALINEAU.

Absents excusés : Jérôme BACLE, Marylène GIRAUDON.

La secrétaire : Monique MIOT.

### LECTURE DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Madame MIOT fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 13 septembre 2012. Il est approuvé à l'unanimité.

### RAPPORT DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Concernant la commission « Voirie », Jacky DESNOUE informe l'Assemblée que l'entreprise RACAUD TP doit intervenir la semaine prochaine pour la réfection du Chemine des Grandes Brossardières. Un devis a été accepté le 26 juillet 2012 pour un montant TTC de 12 862, 98 Euros

Monique MIOT intervient pour faire un point sur les travaux engagés par la commission « Bâtiment ». Elle informe l'Assemblée que les travaux de finition du local pompiers sous la mairie sont engagés. Pour les travaux de l'Eglise, une chape a été coulée et un carrelage va être posé. Les devis ont été acceptés pour les sommes de 2 511,60 Euros TTC et 1 088,40 Euros TTC.

Plusieurs devis sont en attente d'accord, concernant les radiateurs à remplacer dans le logement communal occupé par Monsieur BEJET et pour les volets à installer dans le logement communal de Monsieur DURAND. L'Assemblée est également informée que les travaux au local commercial sont finalisés et que la commission de sécurité est convoquée pour le 15 octobre 2012

Après la visite effectuée au Presbytère, Monsieur le Maire transmet une information à l'Assemblée : une réunion devrait être programmée avec la famille de Monsieur le Curé, Père Jacques, le comité paroissial et des représentants de l'Evêché, concernant le logement qu'occupait Monsieur le Curé.

Au sujet de la commission « Restaurant Scolaire », Marie-Christine FREGIS informe les élus qu'une réunion est prévue le 9 octobre prochain, avec les employés du restaurant scolaire et les intervenantes pour le trajet école-cantine et l'organisation du restaurant scolaire.

## CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA DEUXIEME PHASE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURITE A CHATEAU BOURDIN

Monsieur le Maire fait lecture comptes-rendus de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 21 septembre et le 2 octobre 2012.

Après étude du cabinet Alpha Géomètre, l'entreprise la mieux-disante est la Société MORIN pour un montant de marché de 153 151,11 Euros H.T., pour la partie VRD et aménagement de trottoirs (lot n° 1).

Concernant l'embellissement des espaces verts, le lot n° 2 a été attribué à la Société MORIN. L'estimation des travaux est évaluée à 41 351,85 Euros H.T.

## DEMANDE DE FORMATION « PETITE ENFANCE » DE L' AGENT ROSELYNE BAUDOIN

Madame BAUDOIN a décidé d'engager une formation par correspondance pour obtenir le CAP « Petite Enfance ». Elle a effectué des recherches et a sollicité un organisme privé de formation, dont le coût de l'enseignement à distance s'élève à 2 180 Euros.

Compte-tenu de l'aide déjà octroyée pour la même formation à l'agent Lucrétia GRILLON, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur une prise en charge éventuelle de la formation.

Monsieur le Maire propose d'aider Madame Roselyne BAUDOIN dans le financement de sa formation à hauteur de 1 200 Euros sur le budget principal et demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 13 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

## DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu de l'Association des Donneurs de Sang concernant une demande de subvention pour l'année 2012.

Pour mémoire, la commune a versé une subvention de 140 euros pour l'année 2011.

Monsieur le Maire proposer de verser le même montant de subvention pour l'année 2012 et demande à l'Assemblée de se prononcer, avec :

- ❖ 13 voix « pour »,
- ❖ 0 voix « contre ».

## POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE ET L'ADHESION EVENTUELLE DE NOUVELLES COMMUNES

Monsieur le Maire informe les conseillers que le préfet a proposé une fusion de la Communauté de Communes Pays Sud Gâtine avec celle du Val d'Egray. Mais cette fusion est refusée par la Communauté de Communes Pays Sud Gâtine.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur la fusion avec le Val d'Egray, avec :

- ❖ 0 voix « pour »,
- ❖ 11 voix « contre »,
- ❖ 2 voix « abstention ».

20120010

Concernant l'adhésion de quelques communes à la Communauté de Communes Sud Gâtine, Monsieur le Maire demande à ses conseillers de se prononcer, avec :

- ❖ 2 voix « pour »,
- ❖ 4 voix « contre »,
- ❖ 7 voix « abstention ».

### QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait lecture de deux demandes de gratuité de la salle du Foyer Rural : le Club Musical Maziérois et l'AFN. Les deux requêtes ont reçues un avis favorable de la municipalité.
- Un nouveau délégué pour la commission « PLUI » doit être nommé à la place de Jérôme BACLE. Damien PARNAUDEAU et Jean-Luc GUINARD se portent volontaires.
- Le repas de Noël avec le personnel est prévu le vendredi 14 décembre 2012 au Relai de Gâtine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 00 h 00.

Le Maire,  
Roger BERRIN

